



REÇU LE

12 NOV. 2018

1485

PRÉFET des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative

Coordination administrative :

Affaire suivie par : Anne GANDRIEAU
Ligne directe : 05.47.41.33.51
Courriel : anne.gandrieau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 9 novembre 2018

La directrice départementale de la cohésion sociale
à
Monsieur le Maire
Mairie d'Asson
20 Place Saint-Martin
64800 ASSON

Objet : Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Asson tel qu'il a été arrêté par le conseil municipal du 11 octobre 2018.

J'ai le plaisir de vous informer que je n'ai pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
et par subdélégation,
Le chef de pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative,



Philippe ETCHEVERRIA